

BULLETIN  
ÉDITÉ ET IMPRIMÉ  
PAR LA MAIRIE  
DE MONTEYNARD  
RUE DES BLAIS  
38770 MONTEYNARD  
TÉL. 04 76 30 63 43

# La Gazette de Monteynard



## Dates à retenir

8 mai 2014

Commémoration  
de l'armistice

25 mai 2014

Elections européennes

1<sup>er</sup> juin 2014

Point de contrôle du  
Rallye de la Matheysine

20 et 21 juin 2014

Fête de l'école

5 juillet 2014

Fête du village

## Le mot du Maire

*Je remercie tout d'abord les électeurs qui ont fait le choix de nous accorder leur confiance mais je tiens aussi à rendre hommage à la précédente équipe municipale pour son implication pendant de nombreuses années.*

*En tant que nouveau Maire je sais que la tâche est exigeante mais je veux travailler pour l'intérêt général, au-delà des intérêts particuliers en vous écoutant avant tout, ma devise est et sera « Ecouter - Analyser - Décider ».*

*Je sais également que les attentes pour l'aménagement de notre commune, notre jeunesse, nos aînés, notre cadre de vie, nos associations et notre environnement sont importants ; le Conseil Municipal veillera à ce développement en fonction de nos finances.*

*Au cours de ces premières semaines de mandat, nous avons principalement travaillé sur les Comptes Administratifs 2013, les Budgets 2014, la création des commissions, le suivi des travaux et la Réforme du rythme Scolaire.*

*Il reste encore beaucoup de dossiers à étudier dans les mois à venir, nous vous ferons part de leur avancement sur le site internet et cette Gazette, liens importants entre les habitants !*

*J'ai aussi découvert le Syndicat du Lac de Monteynard dont le siège est en notre Mairie et le rôle de cette entité au niveau local. Je viens d'être élu Vice-Président et m'attacherai ainsi à œuvrer également pour l'intérêt économique et touristique de notre territoire.*

*Cordialement et à votre entière disposition,*

*Richard Passelande*

**Richard PASSELANDE**

## Dans ce numéro

- Le Mot du Maire
- Délibérations et travaux
- Infos diverses
- Urbanisme
- Etat Civil - Bienvenue

N° 82 – Avril  
Mai  
Juin

## Délibérations et travaux

### Installation de l'Equipe Municipale

Mesdames Allain-Delfosse Stéphanie, Barruel Isabelle, Gallien Cristelle, Galluccio Céline, Jacquot Christine et Messieurs André Jean-Claude, Arnaud Olivier, Combe Silvère, Passelande Richard, Paulin Cédric et Picchioni David ont été déclarés installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal a alors procédé à l'élection du Maire et des Adjointes.

Richard Passelande a été proclamé Maire, Jean-Claude André, 1<sup>er</sup> Adjoint, David Picchioni 2<sup>ème</sup> Adjoint et Christine Jacquot, 3<sup>ème</sup> Adjoint.

### Comptes administratifs 2013

#### Budget communal

L'exercice 2013 se solde par un excédent, sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 43.422,78 € (32.526,36 € en 2012).

#### Budget Eau et Assainissement

L'exercice 2013 se solde par un excédent, sections de fonctionnement et d'investissement confondues, de 11.389,84 €

(13.905,21 € en 2012).

#### Régie Municipale des Transports

L'exercice 2013 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 17.585,57 € (13.236,21 € en 2012).

### Budgets primitifs 2014

#### Budget communal

Il s'équilibre à la somme de 770.200 € en section de fonctionnement et 339.600 € en section d'investissement (restes à réaliser de 2013 inclus).

Pour la section de fonctionnement, on note quelques changements liés à l'adhésion à la C.C.M.P.C.V.V. (Communauté de Communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais), à savoir :

- disparition de l'ensemble des recettes liées aux produits qui ont remplacé la taxe professionnelle perçues par l'intercommunalité

- création d'une recette nouvelle versée par la CCMPCVV. Cette allocation de compen-



sation correspond au montant perçu jusqu'en 2013 par la Commune déduction faite d'un effort dit de solidarité consenti par la Municipalité (environ 10.000 € répartis jusqu'en 2025) et dépenses liées au transfert des charges pour un montant de 43.184 € (syndicats des ordures ménagères, de la piscine, contrats cantonaux pour l'habitat, les missions locales des jeunes, développement, environnement, tourisme, etc.).

- maintien des participations au SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours), au Syndicat du Serpaton (relais télévision), au Syndicat du Lac de Monteynard et à l'école de Musique de La Mure (non mutualisée à ce jour) pour un montant total de 18.220 €.

Pour la section d'investissement, s'agissant d'une année dite de transition liée au renouvellement du Conseil Municipal et du vote tardif du budget, le Conseil Municipal décide d'affecter les fonds propres disponibles de la façon suivante :

- paiement des contributions dues au SEDI pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs (au Champa et au Buya) pour un montant de 65.000 € qui ajoutés au report de 2013 permettra de solder la créance à cet organisme sans avoir recours à l'échelonnement jusqu'en 2015.

- Ouverture d'un programme de travaux futurs alimenté de la somme de 100.000 €

#### Budget Eau et Assainissement

Il s'équilibre à la somme de 141.150 € en section de fonctionnement et 163.741 € en section d'investissement (restes à réaliser de 2013 inclus).

Pas de travaux nouveaux en 2014, les crédits inscrits en section d'investissement correspondent aux reports de 2013 qui permettront de terminer les travaux de créations des réseaux de raccordement à la station.

#### Régie Municipale des Transports

Il s'équilibre à la somme de 22.000 € en section de fonctionnement et 15.123,65 € en section d'investissement. La somme figurant en investissement correspond aux provisions pour le remplacement du véhicule.

#### **Délégations au Maire**

Le Conseil Municipal délègue au Maire à l'unanimité les délégations nécessaires à la gestion des affaires dites courantes de la Municipalité (signature des marchés, emprunts, contrats d'assurance, appel à des huissiers ou avocats, etc.).

#### **Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes**

Le Conseil Municipal accepte que les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes soient décomptées sur la base du taux maximal en vigueur (pour une commune de moins de 500 habitants) fixé par la législation.

#### **Mise en place de la Commission d'Appel d'Offres**

Richard Passelande, Président, Jean-Claude André, Silvère Combe et David Picchioni en tant que membres titulaires et Stéphanie Allain-Delfosse, Olivier Arnaud et Cristelle Gallien en tant que membres suppléants sont élus à l'unanimité pour former la Commission chargée des opérations liées aux marchés publics.

#### **Les commissions communales**

L'ensemble des commissions sont présidées de fait par le Maire et composées de 4 à 6 membres.

Finances	Jean-Claude André, Cristelle Gallien, Céline Galluccio, Christine Jacquot, Cédric Paulin, David Picchioni.
Voirie, réseaux	<b>Jean-Claude André</b> , Olivier Arnaud, Silvère Combe.
Matériels Infrastructure	Stéphanie Allain-Delfosse, Olivier Arnaud, <b>David Picchioni</b>
Urbanisme Environnement	<b>Jean-Claude André</b> , Olivier Arnaud, Silvère Combe, Cristelle Gallien, Cédric Paulin
Affaires Scolaires	Stéphanie Allain-Delfosse, Isabelle Barruel, Cristelle Gallien, Céline Galluccio, <b>Christine Jacquot</b> , Cédric Paulin.
Communication Animation	Stéphanie Allain-Delfosse, Isabelle Barruel, Céline Galluccio, <b>Christine Jacquot</b> , Cédric Paulin, David Picchioni.

#### **Nomination des délégués au SEDI 38 (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) et au Syndicat du Lac**

Jean-Claude André et Richard Passelande sont nommés respectivement à l'unanimité délégué titulaire et délégué suppléant auprès du SEDI 38.

Richard Passelande et Cédric Paulin représenteront la commune auprès du comité du syndicat du Lac.

#### **La réforme des nouveaux rythmes scolaires**

La Directrice de l'Académie a validé la proposition d'organisation des nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée 2014 et qui consiste à la mise en place d'activités périscolaires d'une durée de 45 mn tous les jours (sauf mercredi) et pour les trois cycles.

Les activités seront réparties sur quatre groupes et assurées par du personnel existant (4 personnes).

Pour le budget 2014, des crédits ont été prévus pour l'achat de matériel (5.000 €), le financement de la formation au BAFA pour deux agents (1.000 €) et pour les charges supplémentaires de personnel (4.000 € pour cette année incomplète, 10.000 € à partir de 2015).

L'Etat verse une dotation de 50 € par élève, soit 3.250 € pour l'année scolaire 2014/2015.

Le Conseil Municipal s'interroge sur la mise en place d'un accès payant aux activités périscolaires mais après débat, il est décidé la gratuité pour la première année.

Un questionnaire a été soumis aux parents pour mesurer leurs attentes.

Il est clairement précisé aussi que dans le cadre des mesures d'assouplissement annoncées récemment par le Ministre, des changements sont possibles.

A suivre



## Infos diverses

### Commémoration du 8 mai

Nous invitons la population à la commémoration de l'armistice. Rendez vous à 11 h au cimetière. Un apéritif sera offert en Mairie à l'issue de la cérémonie.

### Elections européennes

Le scrutin sera ouvert dimanche 25 mai 2014 de 8 h à 18 h (l'horaire de fermeture est susceptible d'être modifié).

### Rallye de la Matheysine

Un point de contrôle est prévu place de la Ville pour l'édition 2014. Il aura lieu de 8 h à 15 h. Le Sou des Ecoles a prévu pour l'occasion un buffet/buvette sur place.

### Fête de l'école

Elle aura lieu les 20 et 21 juin 2014 avec spectacle des enfants le vendredi à 18 h et la traditionnelle kermesse le samedi à partir de 10 h (programme définitif diffusé ultérieurement).

### Fête du village

Elle aura lieu le samedi 5 juillet à partir de 14 h 00 avec concours de pétanque et animations pour les enfants l'après-midi et feu d'artifice et bal (financés par la Municipalité) le soir.

### Entreprises privées de Monteynard

La Mairie propose de référencer les entreprises gérées par des habitants de la Commune. Les personnes intéressées pour figurer sur les supports de communication municipaux sont priées de se faire connaître en Mairie.

### Rencontre avec les jeunes

La commission communication souhaite échanger avec les jeunes de 10 à 20 ans pour connaître leurs besoins et attentes. Une réunion est fixée le samedi 14 juin 2014 à 10 h en Mairie, les parents volontaires seront les bienvenus.

### Appel au civisme

Nous rappelons que le brûlage de tous les végétaux est interdit en permanence sauf dérogation pour les agriculteurs et les professionnels du bois.

L'arrêté préfectoral correspondant est disponible en intégralité sur le site internet de la Mairie ([monteynard.fr](http://monteynard.fr))

Nous rappelons également que les travaux de jardinage et bricolage font l'objet d'une réglementation spécifique pour les nuisances sonores qu'ils génèrent.

L'arrêté préfectoral stipule les horaires suivants à respecter :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Merci de veiller au respect de ces horaires.

Enfin, nous déplorons encore des vitesses excessives et dangereuses sur les voies communales (chemin de la Côte du Crozet, chemin du Buya, chemin des Sources, etc.).

Nous appelons à la plus grande prudence dans le seul intérêt de la sécurité publique.

### Accès aux déchetteries intercommunales

En qualité de commune entrante à la Communauté de Communes, la Municipalité se voit impacter d'une contribution aux charges de fonctionnement des déchetteries.

Aussi, dans le seul souci d'une bonne gestion des deniers de la Commune, les habitants devront utiliser les points propres de La Motte-d'Aveillans et de La Mure.

Depuis la première diffusion de cette information, la Communauté de Communes attire notre attention sur l'intérêt et la nécessité d'utiliser prioritairement la déchetterie de la Mure (route de Gap) pour une optimisation du tri. En effet, une trentaine de tris sont disponibles alors que le site de la Motte-d'Aveillans se limite à 4 tris (bois, ferraille, déchets verts, encombrants).

Par ailleurs, l'accès, la configuration et l'organisation de la déchetterie de la Mure sont nettement plus sécurisés que ceux de La Motte-d'Aveillans.

Par conséquent, nous vous demandons de privilégier la déchetterie de La Mure qui est ouverte tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

La déchetterie de La Motte-d'Aveillans est ouverte le samedi matin (toute l'année) de 9 h à 12 h et le mercredi après-midi (du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre) de 15 h à 18 h.

Des mesures particulières sont envisagées pour les personnes seules et ou en difficulté. Les critères d'attribution de l'intervention de la Commune seront communiqués ultérieurement.

### Nettoyage des réservoirs d'eau

Le nettoyage des réservoirs d'eau de la Dhuy et de la route forestière aura lieu du 12 au 16 mai 2014.

L'utilisation de javel pour la désinfection peut entraîner une odeur ou un goût durant plusieurs jours.

En tout état de cause, les dosages utilisés sont réglementés et ne présentent aucun danger sur la santé publique.

### Emplois d'été

La commune recrute des jeunes étudiants à partir de 16 ans pour le mois de juillet pour des travaux d'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Se faire inscrire en Mairie **avant le 15 juin 2014**.

### Recensement militaire

Nous rappelons que les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser le mois ou le trimestre qui suit leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Se présenter en Mairie muni(e) du livret de famille.

### Commerçants ambulants

Fabien et Nono (commerçants ambulants) ont accepté d'assurer une présence d'une heure chaque mardi de 16 à 17 h sur la place de la Ville à partir du 13 mai prochain (Fabien maintient sa tournée du jeudi matin).

Vous trouverez fruits et légumes frais, charcuterie et épicerie.

Nous comptons sur le soutien de la population pour encourager la pérennisation du service.



### Fermeture de la Mairie

En raison des jours fériés du mois de mai, la Mairie sera fermée au public les 9 et 30 mai 2014. En cas d'urgence, s'adresser au Maire ou aux Adjointes.

### La chasse aux œufs

Le 19 avril 2014, le Sou des Ecoles a organisé une chasse aux œufs qui a remporté un grand succès. Un coup de chapeau aux organisateurs.

### Le cirque

Le 24 avril dernier, la Municipalité a offert l'entrée au cirque à tous les enfants de la commune à leur grand plaisir (68 entrées facturées).

### Les infos du lac

La commune de Monteynard est adhérente au syndicat du lac de Monteynard-Avignonet et à ce titre, les habitants bénéficient de tarifs préférentiels pour les parkings.

Le parking de Mayres-Savel coûtera 1 € la journée le week-end et jours fériés (gratuit en semaine) et l'abonnement pour un accès illimité aux parkings de Treffort coûtera 12 € (la présentation de la carte d'identité est obligatoire).

### Trail des passerelles

Il aura lieu le dimanche 20 juillet avec 4 épreuves au programme : la rando des passerelles (16 kms), le trail de l'Ebron (17 kms), le trail des passerelles (33 kms) et le marathon du Monteynard (55 kms).

### Fête du lac

Elle aura lieu le samedi 26 juillet avec comme l'année dernière des activités gratuites en journée destinées aux enfants et feu d'artifice le soir.

Pour l'occasion, le syndicat finance les traversées à partir de Mayres-Savel pour le spectacle pyrotechnique. Renseignements en Mairie

## Urbanisme

- Avis favorable délivré à Mme Molière Françoise, pour la réfection de toiture de la maison située rue des Blais.
- Avis favorable délivré à M. Moreau Patrick, domicilié chemin des Granges, pour la construction d'un abri de jardin.
- Avis favorable délivré à M. Arnaud Cyrille, domicilié chemin du Pré de la Cour, pour la construction d'un abri bois.
- Avis favorable délivré à Mme Bernasconi Agnès, domiciliée impasse du Temple, pour la construction d'un garage.
- Avis favorable délivré à M. Paulin Denis, domicilié rue de la Ville, pour la pose de fenêtres de toits.
- Avis favorable délivré à M. Colonel André, domicilié rue de la Ville pour la réfection de façade du garage situé chemin de la Combe.
- Avis favorable délivré à M. Cavalière Eric, domicilié chemin du Rambaud, pour le traitement hydrofuge de la toiture et la réfection des menuiseries extérieures.
- Avis favorable délivré à M. Jacquot Mathieu, domicilié chemin des Neys, pour l'extension de la maison.

- Avis favorable délivré à Mme Dominiak Michèle, domiciliée impasse de la Fontaine, pour la réfection de toiture de la maison.
- Avis favorable à Mme Veyret Marie-Christine, domiciliée rue des Ripeaux, pour la modification d'implantation du bâtiment agricole situé « la Sarasinière ».

### Permanences de l'Architecte-conseiller

Marc Belli-Riz, architecte-conseiller tient une permanence en Mairie le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 16 à 18 h pour accompagner les personnes à compléter les demandes de travaux ou apporter son avis sur les projets de construction neuve.

Pour le 2<sup>ème</sup> trimestre, les permanences auront lieu les :

- ◆ 16 mai 2014
- ◆ 20 juin 2014

Les rendez-vous sont pris par le secrétariat de Mairie.

## Etat Civil

### Décès

Claude BARRE le 14/03/2014 à Monteynard.

### Mariage

Félicitations à Emmanuelle Thil et Laurent Poncelet qui se sont unis le 25 janvier 2014



## Bienvenue

Bienvenue aux familles nouvellement installées :

Sanchez/Lamarre, chemin de la Condamine,

Fais/Guillard, chemin des Granges

Talotta/Cros, chemin de la Cime

Duraffour/Belle, chemin des Sources

Leroy/Juste, rue de la Ville